



ACTIVITE DE REPIT POUR LES AIDANTS



Activité sous réserve de confirmation. Consultez vos emails ou sms régulièrement.

Madame, Monsieur,

L'Association A3 « Aide Aux Aidants » vous propose un

ATELIER CUISINE

Le Mardi 22 février de 10h00 à 15h00

Nous préparerons et dégusterons tous ensemble des plats aux saveurs mystères (thématique à préciser).

Cet atelier et ce repas seront suivis d'une **balade digestive et culturelle au sein de la cité des Arts de la rue**. Nous nous rendrons jusqu'à la Cascade des Aygalades.

(Prévoir tenue et chaussures confortables, tablier et boîte de conservation)

Nous serons accueillis à la



Cité des arts de la rue
225 Avenue des Aygalades
13015 Marseille



A noter : Lors de cette activité de répit le pass sanitaire vous sera demandé conformément à la réglementation en vigueur.

Inscription : AVANT LE 10 FEVRIER 2022

Les places étant limitées, l'inscription est obligatoire.

Si vous êtes intéressé(e), contactez-nous dès à présent au 04.91.70.76.53 OU 06.50.38.52.43

Nous vous recontacterons ensuite à la date limite d'inscription (**le 10/02/2022**) pour confirmer votre participation ou votre positionnement en liste d'attente.

Coût : 10€/personne

Si votre participation est confirmée, il vous faudra adresser le règlement par courrier postal à l'adresse suivante : « Association A3, Hôpital Ste Marguerite, 270 Av. de Ste Marguerite, Pavillon 2 – Rdc, 13009 Marseille ».

Accès :

Transport en commun :

Prendre le métro ligne 2 jusqu'au terminus « Gèze »

Prendre le bus n°30 direction La Savine : arrêt Cité des arts de la rue (ex arrêt Traverse du cimetière)

L'entrée de La Cité se trouve à 50 mètres en arrière.

En voiture depuis Marseille - Vieux-Port

Rejoindre l'A-55 par la Place de la Joliette, sortir à la première sortie « Les Arnavaux, La Cabucelle » rester sur la droite en longeant le marché aux puces,

au feu continuer tout droit jusqu'au rond-point suivant sous l'auto-pont,

Prendre à gauche, vous êtes sur l'avenue des Aygalades

Suivre sur plusieurs kilomètres,

Passer sous la voie de chemin de fer puis suivre signalétique Cité des arts de la rue.

En voiture depuis Aix-en-Provence

Prendre l'A-7 direction Marseille puis Marseille-centre, Prendre la sortie « Les Aygalades »

Continuer direction Les Aygalades – Saint Joseph

Suivre signalétique Cité des arts de la rue

Pour quelque difficulté que ce soit (garde de votre proche, accès au lieu) nous sommes à votre écoute pour vous aider à trouver une solution qui facilitera votre venue.

Cordialement,
L'équipe de l'association A3 « Aide Aux Aidants »